



Pour qui ?

Ces activités sont destinées aux enfants non scolarisés accompagnés par leur assistante maternelle ou leur garde d'enfants à domicile.

Quand et où ?

Elles se déroulent les matins (selon le calendrier ci-joint) majoritairement au Relais Petite Enfance.

Le planning est disponible jusqu'au 31 décembre 2025. Le programme de janvier à juillet 2026 est communiqué à la fin de l'année 2025. L'inscription est automatiquement reconduite en janvier 2026.

Les modalités d'accueil et les accueils sont susceptibles d'évoluer. La responsable du Relais se réserve le droit de reporter ou d'annuler une activité si les conditions organisationnelles, météorologiques ou de sécurité n'étaient pas remplies.

Pourquoi ?

- Pour l'enfant : **Favoriser son développement et son éveil** en lui proposant des activités qui répondent à ses besoins ; **Se socialiser lors de temps collectifs** et **s'ouvrir** à la richesse de la rencontre avec les autres (en dehors de leurs cercles familiaux) ; **Favoriser son autonomie** en encourageant et en soutenant ses initiatives ; **Stimuler ses capacités de gestion des frustrations** (respect des règles, interdits, partage) et ses émotions en général.

- Pour les professionnels : **Permettre l'observation de l'enfant** dans un lieu de vie différent ; Partager **un moment privilégié avec l'enfant** accueilli ; **Partager des compétences** ; Se **créer un réseau**.

Quelques règles d'or :

Les inscriptions :

- Pour garantir de bonnes conditions d'accueil, le nombre de participants est limité et **les activités sont proposées sur inscription**. Les inscriptions se font pour une année scolaire pour les activités « Touche à Tout » et « Pirouette » et sur inscription ponctuelle pour les autres activités.

**Il est possible de participer aux activités au cours de l'année ou d'y participer ponctuellement
→ Contactez la responsable du Relais pour connaître les modalités.**

- La date limite des inscriptions pour les activités d'éveil « Touche à Tout » et « Pirouette » est fixée au **6 septembre 2025**.

- L'assistante maternelle devra remettre à la responsable les documents suivants :

- ✕ Les autorisations parentales pour chaque enfant et valables pour l'année scolaire en cours.
- ✕ L'autorisation de prise d'images pour l'année scolaire en cours datée et signée.
- ✕ Le bordereau « Respect des règles d'or » pour l'année en cours daté et signé.



Suite des règles d'or :

L'accueil :

- **Le respect des horaires** est souhaité pour le bon fonctionnement de l'activité et pour ne pas perturber les enfants. Un temps d'accueil est prévu pour laisser à chaque enfant la possibilité d'ôter ses chaussures, accrocher son manteau, se laver les mains... et ainsi favoriser son autonomie.
- Les enfants doivent pouvoir se mouvoir et se salir : **des vêtements confortables qui ne craignent pas les salissures sont souhaités**. Les enfants devront être habillés.
- Les adultes et les enfants se déchaussent. Il sera proposé aux enfants de retirer leurs chaussettes lors d'activités de motricité pour éviter les chutes et appréhender pleinement les différentes surfaces.
- **Un lavage des mains des enfants et des adultes** est obligatoire avant l'entrée dans la salle d'activités.
- Pour des raisons de sécurité et statistiques, **un émargement par l'assistante maternelle est obligatoire à l'arrivée**.
- Les professionnelles doivent **détenir les coordonnées des personnes habilitées à venir récupérer l'enfant** en cas de malaise ou d'accident les concernant.
- **La participation à l'activité n'est pas souhaitée si un enfant ou l'assistante maternelle présente des symptômes d'une maladie contagieuse** (telle que la Covid, Varicelle, Roséole, Bronchiolite, Gastro-entérite,...),
Si les symptômes apparaissent les jours qui suivent l'activité du Relais, **l'assistante maternelle et/ou le parent, devra en informer la responsable du Relais**.
- En cas d'absence, l'assistante maternelle devra informer la responsable du Relais dans les meilleurs délais.

Pendant l'atelier :

- L'enfant reste **sous la responsabilité de son assistante maternelle**. Il pourra ponctuellement suivre une autre professionnelle ou l'animatrice pour une activité en petit groupe mais uniquement s'il est prêt à le faire et si son assistante maternelle donne son accord (ceci dans le cas où l'assistante maternelle s'occuperait également d'un bébé par exemple).
- **Les enfants ne doivent jamais rester seuls dans une pièce**.
- **Respecter les envies et les rythmes de l'enfant** : qu'il fasse ou qu'il ne fasse pas. L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans ses découvertes (rassurance, encouragement, valorise sans faire à sa place...).





Suite des règles d'or :

- Les professionnelles doivent **être centrées sur les enfants**. Une attitude d'observation est requise pour laisser le temps et la possibilité à l'enfant d'exprimer ses désirs, ses besoins et ses propres émotions.
- L'assistante maternelle sera invitée à **se mettre à la hauteur des enfants durant l'activité** (sur une petite chaise ou assise au sol).
- En présence des enfants, les adultes doivent **être attentifs à la nature de leurs échanges et au vocabulaire** employé.
- Pour ne pas perturber les enfants dans leur activité et privilégier leur concentration, **la prise de photos devra être limitée**. Il est possible de filmer quelques secondes un enfant en activité mais **les autres personnes doivent en être informées en amont. La prise de photos de face des enfants non autorisés à la prise d'image est formellement interdite**.
- L'utilisation du téléphone portable ne pourra se faire qu'à cet effet. Les adultes veilleront à mettre leur téléphone en sur silencieux et ne pas répondre à un appel ou à un sms pendant l'activité (sauf situation d'urgence).
- **Il est interdit de diffuser toute information ou photo concernant le Relais ou les activités d'éveil sur les réseaux sociaux.**





RELAIS PETITE ENFANCE SPLEA

1 rue des Alpes
68490 OTTMARSHEIM
03.89.28.07.99
rpe@splea68.fr
www.splea68.fr

Contact : Joanne KIEHL, responsable du Relais Petite Enfance



" Touche à Tout "

Animées par : Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.
Ponctuellement des intervenants extérieurs pourront être présents.

En partant des centres d'intérêt et des besoins du tout petit, l'animatrice, en collaboration avec les assistantes maternelles, proposera différentes activités adaptées aux jeunes enfants. Les thématiques seront variées : jeux libres, motricité, histoires, manipulation d'objets et de supports sensoriels, créations, sorties.
L'ouverture à l'art, à la culture et à la nature sera recherchée.

Quand : Les matins
(selon le calendrier joint en annexe)

Lieu : Salle d'activités du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires : de 9h00 à 10h30

Inscription : Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail avant le
6 septembre 2025.

2 groupes sont organisés (groupe A / groupe B)

Nombre de places limité



Possibilité d'y assister ponctuellement ou en cours d'année : contactez l'animatrice !



" Pirouette "

Animées par : Alexandra Keiling, éducatrice sportive spécialisée en motricité du Tout Petit et Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

Développer l'autonomie de l'enfant et sa confiance en soi en accompagnant les non marcheurs vers les différentes étapes qui mènent à la position debout : retournement, ramper, 4 pattes... Et les marcheurs vers la découverte de la motricité libre : rouler, se déplacer, grimper, sauter, courir...

Lors de ces séances, Alexandra Keiling apportera des éléments théoriques aux assistantes maternelles afin qu'elles puissent comprendre ce qui se passe pour l'enfant à tous les stades de son développement.

Quand : Les mardis ou les jeudis
(selon le calendrier joint en annexe)

Lieu : Salle d'activités du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires : Groupe pirouette 1 : de 9h00 à 10h00
Groupe pirouette 2 : de 10h00 à 11h00.

Inscription : Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail avant le
6 septembre 2025.

Nombre de places limité

“ Le Relais en Libre Accès ”



La responsable du Relais vous propose d'accéder librement à la salle d'activités du RPE. Les assistantes maternelles proposeront des jeux et des activités adaptés à l'âge et au développement des enfants.

Chaque assistante maternelle s'engagera à :

- respecter les règles d'or énoncées pour les ateliers d'éveil du Relais.
- ranger la salle avant leur départ.

La responsable sera présente dans le bâtiment mais n'animer pas ces temps.

Seules les assistantes maternelles participantes régulièrement aux autres activités pourront avoir accès au Relais en Libre Accès.

Quand : Les vendredis
(selon le calendrier joint en annexe)

Lieu : Salle d'activités du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires : de 9h00 à 10h30

Inscription : avant chaque vendredi

Nombre de places limité



“ ATOLL ”

Animées par : Stéphanie HUG, directrice de la crèche à Ottmarsheim et Joanne KIEHL, l'animatrice du Relais.

Le Relais Petite Enfance et la crèche travaillent ensemble pour mettre en œuvre des activités. Le but est d'offrir des temps d'activités courts mais riches à tous les enfants de 3 mois à 4 ans du territoire. Ces activités sont ouvertes aux enfants accompagnés par leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents ou garde d'enfants à domicile.

Quand : Une fois par mois
(selon le calendrier joint en annexe)

Lieu : lieux variables (cf programme ATOLL)

Horaires : de 9h15 à 10h30

Inscription : 1 semaine avant chaque activité sur splea68.fr rubrique inscriptions / activités ATOLL.

Nombre de places limité

“ Alors Raconte ”



Animées par : Audrey Gentner (Les contes de nana), éducatrice de jeunes enfants, conteuse et bricoleuse d'histoires et Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

« *Le temps de dire « cric crac » et me voilà ! Une chanson à partager, comptines, formulettes, fantaisies du bout des doigts. De la poésie pour les tout-petits, des amuse-bouches en sucré-salé. Un catalogue d'histoires, de chats, de rats, de poules et d'oies, d'amitié et de beaucoup de joie. Dans ma valise, il y a pour vous et moi de quoi s'amuser et rêver* ».

Un moment partagé avec les jeunes enfants pour écouter et s'éveiller artistiquement et culturellement grâce aux différentes histoires racontées par Audrey.

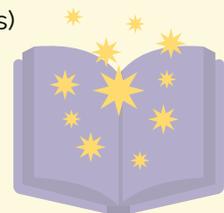
Quand : Les jeudis
(selon le calendrier joint en annexe)

Lieu : Salle d'activités du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires : 9h00 à 10h00

Inscription : avant chaque activité par mail
(attention l'inscription n'est pas automatique pour toutes les activités)

Nombre de places limité



D'autres activités peuvent se rajouter en cours d'année, suivez l'actualité du Relais :

- Sur Facebook : Relais Petite Enfance SPLEA
- Sur Instagram : [rpe_splea](https://www.instagram.com/rpe_splea)
- En consultant régulièrement vos mails.

Les horaires et les lieux peuvent être modifiés en fonction du nombre d'enfants inscrits, de la thématique de l'activité ou de la situation sanitaire.

Toutes ces activités vous sont offertes grâce à la participation financière de :

